Pour une meilleure organisation et efficacité du service, et pour pouvoir avancer sur la réalisation des diagnostics SPANC (Service d'Assainissement Non Collectif) dans les communes, nous vous prions de noter qu'à partir du 11 avril 2016 les jours et les horaires de permanence du service SPANC à la CCMG sont les suivants :

Lundi : 9h – 12h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 14h-17h
Seul le hameau de Velloreille est concerné par ce service sur notre commune.